

## Les Aluku de Guyane à un tournant : de l'économie de subsistance à la société de consommation

par Bernard DELPECH\*

*Résumé* - Les Aluku, société coutumière de l'intérieur guyanais, sont secoués par les effets de l'économie marchande et de la modernité : déstabilisation de la base matérielle traditionnelle, transformation des mentalités, altération des règles de vie collective. Les villages se vident alors que dans les chefs-lieux la pression sur le milieu naturel brise un équilibre fragile. Sur le littoral, où ils émigrent nombreux, les formes précaires de fixation résidentielle se multiplient, révélatrices du processus de paupérisation induit par la perte d'autonomie. Le déclin de l'agriculture vivrière, l'épuisement des ressources, la dépendance par rapport au secteur monétaire, ont conduit à une dégradation des conditions de vie, responsable d'une forte augmentation des maladies de carence dont les enfants sont les premières victimes. La progression des troubles nutritionnels aigus est l'indicateur le plus négatif des transformations massives et rapides affectant ce petit peuple. Dans la transition vers la société de consommation, les Aluku s'insèrent au plus bas de l'échelle sociale et sacrifient leur génération montante handicapée par le manque de qualification professionnelle. Eu égard à leur rôle jadis dans la vie économique locale, ils méritent d'être associés au développement régional par une insertion préservant leur identité socio-culturelle et satisfaisant leurs aspirations à la promotion.

*Summary* - *The Alukus of French Guiana at a Turning Point.* The Aluku population, a tribe historically settled in the interior of Guiana, is badly shaken by the effects of modernity and a commercial economy : upheaval of their traditional material basis, changes of mentality, and breakdown in the rules and customs of communal living. The villages are emptying while in the main towns the pressure on the natural environment is slowly destroying a fragile balance. Along the coast, where many people move to, precarious forms of residential dwellings are multiplying, revelatory of the process of pauperism brought about by the loss of autonomy. The decline of foodstuff agriculture, the depletion of resources and a dependance upon the monetary sector have led to a degradation in living conditions, which in turn have produced a sharp increase in diseases associated with food deficiency, the main victims of which are children. The spread of serious nutritional troubles is the most apparent sign of the havoc wrought by rapid and revolutionary changes on this small tribe. In the change to a consumer society, the Alukus are at the bottom of the social ladder and are sacrificing their rising generation, handicapped by the lack of professional qualifications. Taking into

\* Sociologue, Université de Paris X - Nanterre  
Cahiers d'Outre-Mer, 46 (182) avril-juin 1993.

29 OCT. 1993

ORSTOM Fonds Documentaire  
N° 38 279 ex 1  
Cote B

consideration their former role in the local economy, they deserve to be associated with regional development and in a manner that safeguards their social-cultural identity while at the same time satisfying their aspirations to promotion.

*Mots-clés* - Guyane, société coutumière, économie marchande, société de consommation, développement, identité socio-culturelle, auto-suffisance alimentaire, malnutrition, exode rural.

Descendants d'esclaves fugitifs, les Aluku communément appelés «Boni» par référence à leur chef éponyme ou «Noirs réfugiés» par référence à leur histoire sont environ deux mille en Guyane Française. Restés à l'écart de toute influence directe jusqu'à la fin des années 1960, cette société coutumière a été secouée par les mutations découlant de la décision prise en 1969 par les pouvoirs publics d'étendre le régime départemental à l'ensemble du territoire guyanais.

L'expansion de l'économie marchande et de la culture urbaine, portée par les interventions dirigistes de l'Etat, l'a frappée de plein fouet, la déstabilisant et ébranlant de proche en proche l'ensemble de ses structures.

Les villages se dépeuplent pendant que les concentrations démographiques se renforcent au chef-lieu de commune, brisant un équilibre naturel fragile. Des flots de paupérisation se sont formés à la périphérie des villes du littoral.

La production vivrière a été profondément perturbée par la monétarisation et l'adoption du système français de protection sociale qui mettent en péril l'auto-suffisance alimentaire. La dégradation des conditions d'existence entraîne une augmentation inquiétante des maladies de carence.

Que réserve donc l'avenir à ce petit peuple issu du marronnage qui, au début du siècle, joua un rôle non négligeable dans la vie économique de la Guyane ? Doit-il disparaître pour se fondre dans une société mono-culturelle, au prix du sacrifice de la génération montante ? Est-il trop tard pour qu'il relève ce nouveau défi : trouver la voie d'une insertion harmonieuse qui préserve son identité socio-culturelle, ultime témoignage vivant de la résistance à l'esclavage

### I - Une société coutumière longtemps en harmonie avec son milieu naturel

Vers 1840, après un siècle de pérégrinations et de luttes dans les confins guyano-surinamiens, les Aluku<sup>1</sup> se fixèrent sur les terres domaniales du bassin supérieur du fleuve-frontière Maroni<sup>2</sup>, dans la région de Maripasoula, outre une enclave sur le Bas-Maroni.

1. Les Aluku appartiennent au groupe ethnique des Noirs Marrons du Maroni, issu d'esclaves échappés de la colonie hollandaise du Surinam. Marqués par un fonds culturel commun dans lequel prédominent les influences africaines, ces sociétés voisinent le long de la plus importante voie fluviale de Guyane qui marque la frontière avec le Surinam. Les Aluku sont les seuls des Noirs Marrons dont les villages ancestraux soient en majorité situés en Guyane Française. En l'absence d'état-civil, leur effectif exact est difficile à estimer, compte tenu de leur mobilité et de leur dispersion. Les autres groupes de Noirs du Maroni sont les Ndjuka et les Paramaka.

2. On trouve encore un petit groupe d'Aluku sur la rive surinamienne, à hauteur de Cottica.

L'extrême densité du manteau végétal et le morcellement du relief<sup>3</sup> où alternent collines pentues et bas-fonds humides, les conduisirent à s'installer à proximité du fleuve et des rivières affluents, seules voies de déplacement<sup>4</sup>. Des sols pauvres, des ressources naturelles restreintes derrière une luxuriance trompeuse, conditionnèrent étroitement leurs économie et mode de groupement<sup>5</sup>.

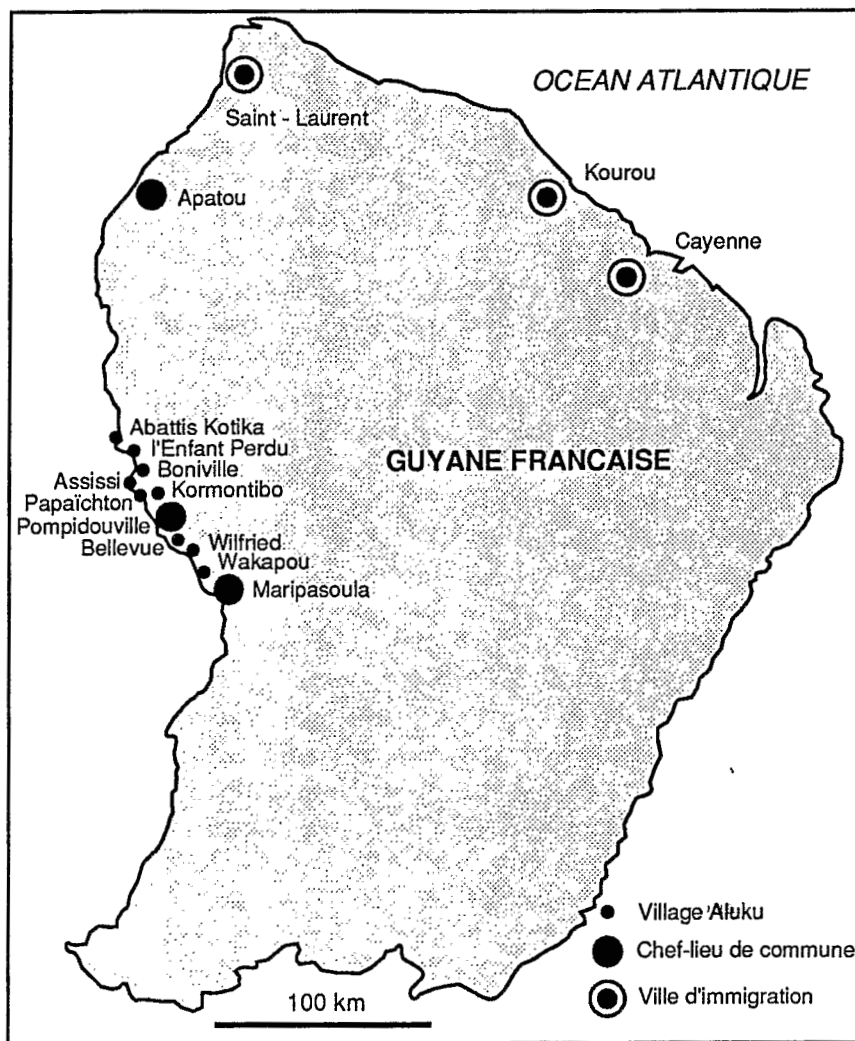


Fig.1- Carte de localisation

3. Collines pentues, fondrières dans les bas-fonds.

4. La proximité des fleuves offre un environnement beaucoup plus favorable à l'homme que la forêt.

5. Compte tenu du mode de production, la densité limite se situe aux alentours de 70 personnes par kilomètre de rivière. (HURAULT, 1965 a).

L'exploitation agricole était limitée au voisinage immédiat des berges. Il s'agissait de cultures itinérantes sur brûlis, selon la technique dite «*de l'abattis*», empruntée aux Amérindiens, où le seul élément fertilisant est la cendre ; on ne pratique qu'une seule récolte. Ces cultures étaient complétées par les ressources de la chasse, de la pêche et de la cueillette. Pour lutter contre l'usure rapide des sols, les dégâts causés par les fourmis-manioc - se propageant facilement d'une parcelle à l'autre - et l'épuisement de la faune, les Aluku multipliaient l'ouverture de parcelles de superficie réduite, disséminées, mais au voisinage de rivières facilement accessibles. Ce mode de production - le seul qui soit adapté au milieu forestier - combiné aux règles d'organisation sociale, expliquait la taille restreinte des communautés, leur dispersion et leur mobilité<sup>6</sup>.

La notion de propriété foncière était inconnue et la terre simple objet de travail. Le territoire utile était contrôlé par des lignages utérins matrilocaux, les individus n'exerçant sur les défriches que des droits d'usufruit. Le déboisement et le brûlis fondaient le droit de mise en culture, un droit inaliénable et imprescriptible : l'abattis pouvait rester en friche durant de longues années sans que celui-ci s'efface.

Les tâches agricoles incombaient aux femmes mais les hommes intervenaient lors des travaux de force, défrichage, brûlis, récolte<sup>7</sup>. La pêche et la cueillette étaient de même étaient des activités principalement féminines alors que la chasse restait l'apanage des hommes.

Des règles coutumières fixaient la répartition entre les différents groupes de parents, des territoires affectés à la chasse, à la pêche et aux cultures. La solidarité lignagère assurait le partage des prises à l'échelle de la communauté. Par un égal accès à la terre et aux ressources du milieu, la subsistance de chaque unité domestique se trouvait garantie dans le respect de l'équilibre écologique.

Les Aluku ne recherchaient pas l'autarcie. C'est pour assurer leur protection qu'à l'instar des autres groupes marrons surinamiens ils s'enfonçaient dans l'arrière-pays, à distance des établissements coloniaux. Ils se trouvèrent d'ailleurs rarement en situation d'isolement absolu car au long des générations, ils entretenirent avec le littoral des courants d'échanges afin de s'approvisionner en biens qu'ils étaient dans l'incapacité technique de produire : troc de produits vivriers et de bois contre des armes de chasse, de la poudre, de l'outillage, des tissus et du rhum d'abord ; échanges monétarisés ensuite. Cette nécessité constitua du reste un facteur décisif dans leur histoire<sup>8</sup>.

6. Petits villages permanents où siégeaient les activités socio-politiques et religieuses, habitations familiales temporaires sur les lieux de culture.

7. Certains hommes entretenaient cependant de petites plantations à titre personnel et offraient aux femmes une aide rémunérée.

8. C'est pour se libérer de l'emprise de leurs voisins Ndjuka et renouer les liens économiques avec la côte qu'en 1841 les Aluku engagèrent des pourparlers avec l'autorité coloniale française. Cette tentative tourna à la tragédie.

Au début du siècle, avec le développement en Guyane de l'exploitation aurifère, les Aluku s'engagèrent dans l'économie monétaire en valorisant leurs compétences : construction de pirogues et d'abris, location de débarcadères, transport fluvial, négoce de surplus vivriers. Ce fut une période faste. Ensuite, au fur et à mesure du déclin de l'orpaillage, ils en vinrent à adjoindre aux activités de subsistance des emplois salariés sur les chantiers côtiers.

Jusqu'aux années cinquante, les déplacements de travail - exclusivement masculins et à caractère saisonnier<sup>9</sup> - n'eurent qu'une incidence limitée sur l'occupation de l'espace, les genres de vie et l'organisation sociale. Les émigrés assuraient leur subsistance grâce aux vivres qui leur parvenaient des villages du fleuve, de sorte qu'une grande partie des revenus acquis sur le littoral revenait «au pays», sous la forme de matériels de production. Cette combinaison de l'auto-production et du salariat donna aux Aluku une certaine capacité d'investissement<sup>10</sup> tout en préservant leur indépendance économique. Ainsi réalisèrent-ils une bonne adaptation à leur environnement<sup>11</sup>.

## II - Un puissant moteur de changement : la départementalisation

En 1969, la réorganisation administrative de la Guyane Française inclut le pays aluku dans l'espace départemental. La réforme avait été décidée en 1946 dans le cadre de la loi dite de départementalisation, donnant aux «vieilles» colonies un statut pratiquement identique à celui des départements français. Mais elle n'avait été mise en œuvre que sur la bande côtière : eu égard à ses particularités tant physiques qu'humaines, l'intérieur guyanais, dénommé «Territoire de l'Inini», bénéficiait d'un régime d'exception. L'extension du régime communal à l'ensemble du département ne prit effet qu'en 1969. Les «*cercles municipaux*», administrés par la gendarmerie, devinrent progressivement des municipalités.

Depuis, cette région est directement concernée par l'ensemble des mesures de planification. Les Aluku ont changé de statut<sup>12</sup> et, soumis au système juridique français, se sont trouvés dès lors largement exposés aux influences de la modernité ainsi qu'aux emprises économique, politique et culturelle de la société créole, occidentalisée et urbanisée. La mise en œuvre de la loi de

9. Le salariat n'éloignait les jeunes hommes que pour des périodes limitées à quelques mois. Ils étaient de retour au moment des travaux agricoles.

10. «*Ces populations... donnaient une impression de vitalité et de santé économique tout à fait remarquable*». (HURAUULT, 1972 b). «*Cette capacité d'investissement est un des aspects fondamentaux de l'économie des populations tribales et leur donne une supériorité décisive sur l'économie des populations individualisées*». (HURAUULT, 1965).

11. HURAUULT, 1965 ; BILBY, 1987.

12. Depuis 1970, les Aluku bénéficient pleinement de tous les droits sociaux attachés à la citoyenneté française.

décentralisation et l'institution en 1988 du «*Revenu Minimum d'Insertion*»<sup>13</sup>, en stimulant la monétarisation et en accroissant le pouvoir des élus locaux, a accéléré le processus d'assimilation enclenché dans les années 1970 avec la départementalisation.

L'impact sur l'organisation et les valeurs culturelles de cette société apparaît considérable. Ouvrant une brèche dans le système coutumier, la réforme - parfois appliquée dans une logique administrative rigide - a engendré de profondes perturbations, déstabilisant la base économique, transformant les mentalités, altérant les règles de vie collective. Ces bouleversements, qui affectent - mais d'une manière moins radicale - l'ensemble des minorités ethniques de l'intérieur guyanais, ont suscité de vives réactions dans le milieu scientifique<sup>14</sup>.

#### *1- Une insertion précipitée dans les rapports marchands*

La surimposition d'un régime dominé par les échanges généralisés, le salariat et le modèle métropolitain de protection sociale à un ensemble socio-culturel reposant sur une économie d'auto-subsistance, est génératrice de dérives, d'incohérences, voire de fractures, aboutissant, par un effet de cascade, au délabrement de l'ensemble du système. Le processus prend de plus en plus d'ampleur, au rythme des interventions de l'Etat, chacune concrétisée par une injection supplémentaire de subsides en numéraire.

Faute de possibilités de commercialisation, en raison de l'éloignement des points de consommation, compte tenu des difficultés de transport, mais surtout de la faible capacité d'absorption du marché intérieur, l'agriculture est une activité très médiocrement rémunératrice. Les possibilités d'insertion professionnelle et les chances de promotion sont extrêmement réduites du fait de l'étroitesse du marché de l'emploi et du manque de qualification lié à l'échec scolaire et à la carence de formation. Au pays, en dehors du canotage épisodique, les hommes n'ont à espérer que des travaux aléatoires et peu gratifiants. Les disponibilités monétaires ne proviennent guère, dès lors, que des avantages sociaux<sup>15</sup>.

13. Loi du 30 novembre 1988. Le Revenu Minimum d'Insertion (RMI) devait permettre aux plus démunis de disposer d'un minimum vital favorisant les conditions de leur insertion sociale et professionnelle. En Guyane, peut bénéficier du R.M.I. toute personne âgée de plus de 25 ans ou assumant la charge d'un ou plusieurs enfants et dont les ressources n'atteignent pas 1 600 francs par mois.

14. «*Cette entreprise d'assimilation menée par tous les moyens de pression d'un état moderne à l'égard de petits groupements sans défense est une atteinte à la dignité humaine*»... «*Cette action (la création de communes dans l'intérieur guyanais)... ne peut conduire qu'à l'effondrement de leur économie, à leur désorganisation et finalement à leur concentration dans des bidonvilles autour de Cayenne et de Saint-Laurent.*» (HURAULT, 1970 b).

15. Dans le système de valeurs aluku, l'argent était associé au travail. Aussi les activités commerciales étaient-elles peu répandues *in situ*.

Pénétrées par les normes venues de la côte, les mentalités évoluent. L'échelle des valeurs collectives se transforme au fur et à mesure de l'intégration de schémas d'attitudes véhiculés par la culture urbaine. Des besoins nouveaux se font jour, conditionnés par les modèles de consommation monétarisée. Ce phénomène est particulièrement sensible chez les jeunes, désireux de posséder les derniers produits de la technologie devenus critères de réussite et de prestige<sup>16</sup>. L'utilisation, chaque jour plus intensive, de l'instrument monétaire engendre un nouveau type de rapports interpersonnels : on assiste à la formation de conceptions individualistes et d'orientations spéculatives<sup>17</sup>.

## 2- L'éclatement des villages

En superposant dans les bourgs fonctions administratives, équipements de services<sup>18</sup> et activités économiques, la réforme communale, renforcée par la loi de décentralisation, a provoqué l'émergence de pôles d'attraction, le désir d'accéder aux biens de consommation modernes, l'attrait des revenus à retirer de quelques chantiers publics et du passage touristique, les contraintes liées à l'obligation scolaire, les pressions exercées sur les esprits pour imposer un idéal de «*regroupement*»<sup>19</sup> sont autant de facteurs concourant au dépérissement des villages fluviaux, qui ne retrouvent un semblant de vie qu'à la faveur de manifestations traditionnelles, au demeurant de plus en plus rares<sup>20</sup>. Certains, déjà, se sont éteints et n'ont plus qu'une présence fictive sur les cartes.

Des maisonnées entières, bercées par l'illusion que, faute de gains tirés d'activités salariées, les disponibilités financières provenant des diverses aides suffisent à la subsistance, viennent grossir les chefs-lieux de communes de Maripasoula, Papaïchton et Apatou, relais vers les villes côtières<sup>21</sup> où se développent des foyers de prolétarisation.

Les Aluku essaient en nombre sans cesse croissant dans les trois principales villes de Guyane - Saint-Laurent-du-Maroni, Kourou et Cayenne - entre lesquelles ils circulent au gré des opportunités d'emploi. Ce phénomène dont le mécanisme et les incidences sont bien connus des géographes, économistes et sociologues, s'est amplifié de manière spectaculaire dans les dernières années au point de prendre les proportions d'un exode massif, sans répondre pour autant à une demande précise de la vie économique guyanaise.

16. Equipement vidéo et «chaînes hi-fi» sont aujourd'hui dans presque tous les foyers.

17. BILBY, Id.

18. Mairie, gendarmerie, école, dispensaire.

19. On a parlé de «*chantage*» aux allocations familiales.

20. Entre 1960 et 1987 les douze principaux villages ont perdu 90 à 95% de leurs résidents permanents. (BILBY, Ib.).

21. Pour atteindre le littoral, le voyage prenait autrefois trois jours en pirogue, jusqu'à Saint-Laurent-du-Maroni. Depuis 1957, Maripasoula est dotée d'un aéroport. Aujourd'hui, un vol quotidien de trois quarts d'heure la relie à Cayenne.

Au vrai, si tant est que les mesures d'assistance aient jamais eu pour but de retenir la population en milieu forestier, l'effet est diamétralement inversé : en détournant les villageois des activités de subsistance, en les rendant par là-même dépendant des circuits de consommation monétarisés, elles ont agi comme un aimant et poussé à leur regroupement dans les bourgs puis à leur « descente » vers les villes de la côte, dans des conditions le plus souvent précaires. Des enquêtes récentes en apportent confirmation : en 1979, on estimait à environ 350 le nombre des Aluku installés sur la côte. Ils sont aujourd'hui estimés à plus de 1 000. Peut-être sont-ils plus nombreux sur le littoral qu'à l'intérieur.

### *3- L'école : des conséquences nocives par négligence des réalités des milieux géographique et culturel*

Depuis 1970, l'école est obligatoire en pays aluku. Elle connaît un succès certain en raison des aspirations à la promotion sociale qu'elle a fait naître. Cependant, de l'avis unanime, l'instruction telle qu'elle est délivrée répond mal aux besoins des jeunes<sup>22</sup>.

Il est vrai qu'on s'est fort peu soucié d'adapter le système scolaire au contexte local. Les temps - horaires et calendrier - sont ceux en vigueur sur la côte ; ils ne tiennent pas compte des nécessités liées aux activités de subsistance. Ainsi, d'octobre à juin, les femmes sont privées d'une main-d'œuvre appréciable : plus de fillettes pour aider aux tâches domestiques et agricoles, pour prendre soins des nourrissons, pour pêcher le fretin au bord des criques voisines des villages, pour cueillir plantes et fruits sauvages en forêt ; plus de jeunes garçons pour prendre part aux travaux des champs et aider au canotage. Eprouvant des difficultés à s'écarter seules des villages, les femmes ont tendance à n'exploiter que les zones les plus proches.

La génération montante est coupée d'un savoir-faire ancestral pourtant indispensable à la vie dans cet environnement ingrat. L'école participe au processus de déculturation en concourant à la perte de contact avec le milieu naturel<sup>23</sup>. Le contenu des programmes est en effet calqué sur le modèle métropolitain, dans lequel les connaissances générales l'emportent largement sur la formation pratique. L'enseignement est délivré dans une langue que ne maîtrisent pas les enfants, par des maîtres le plus souvent débutants, mal

22. « On ne soulignera jamais assez le rôle néfaste d'un système d'enseignement totalement inadapté au pays, prétendant transposer purement et simplement le genre de vie et les techniques de la métropole dans un milieu physique et culturel absolument différent ». (HURAULT, 1970 b).

23. « Ce système a contribué à bouleverser les esprits, à détacher les individus de leur terre natale et à leur faire perdre les techniques sans lesquelles, dans le sévère milieu de la forêt équatoriale, nul ne peut vivre d'une vie indépendante... « L'enseignement inadapté a brisé la relation entre l'homme et le milieu naturel ». (HURAULT, 1970).



préparés<sup>24</sup>, peu motivés<sup>25</sup>, d'où la médiocrité des résultats, pour ne pas dire l'échec, au terme de trois décennies d'efforts<sup>26</sup>.

L'obligation d'assiduité entraîne les parents, de plein gré ou à la suite d'encouragements, à se rapprocher des bourgs et à s'y fixer. L'école contrarie la mobilité exigée par le milieu naturel ; elle contribue au renforcement des pôles démographiques. Elle a fait naître le désir de s'extraire du milieu forestier en développant une survalorisation de la ville et des emplois «assis» de la fonction publique, qui incite à l'évasion des jeunes hors du cadre coutumier. Il est significatif que le rejet du statut traditionnel et la contestation de l'autorité soient principalement le fait de jeunes scolarisés ayant séjourné en milieu urbain<sup>27</sup>.

#### *4- La désagrégation de l'armature sociale et le relâchement des modes de régulation*

La dispersion des membres de l'ethnie - à l'extérieur du territoire tribal et à l'échelle du département - et la liberté que s'octroient nombre d'entre eux, tout particulièrement les jeunes, de mener leur vie hors des normes coutumières, font que les groupes de parenté et d'alliance ont perdu une grande part de leur cohésion. Les réseaux de solidarité lignagère et d'entraide clanique se sont décomposés, le contrôle social s'est relâché, entraînant la disparition de la plupart des modes de régulation. La société n'est plus soutenue par les valeurs morales qui contribuaient à son unité.

Les Aluku n'accordent qu'une place secondaire au mariage en tant qu'institution. Cette particularité de leur structure sociale a favorisé l'effacement du modèle matrimonial coutumier et le glissement vers les formes de conjugalité de plus en plus aculturées. Les unions sont instables, la cohabitation extrêmement temporaire, les relations sexuelles hors mariage plus précoces et plus fréquentes. Dans les chefs-lieux, on rencontre des femmes - certaines assumant la charge de plusieurs enfants en bas âge, parfois issus de pères différents - qui

24. Peu d'instituteurs connaissent la langue aluku. Les projets de création d'un corps d'instituteurs spécifique du milieu traditionnel guyanais se heurtent aux réticences des services du Ministère de l'Éducation Nationale. «Tous les instituteurs de l'intérieur qui ont tenté une éducation adaptée se sont vus rappelés à l'ordre, parfois même menacés.» (ARIBAUD, 1980).

25. L'affectation des instituteurs servant en milieu sylvicole présente une grande instabilité ; rares sont ceux qui y effectuent plus d'une année de service.

26. Les élèves en sortent souvent sans diplôme ni formation. «Les enfants des populations tribales sont très peu réceptifs à l'enseignement du français et supportent mal la discipline de l'école. Au sortir de l'école, ils perdent rapidement l'usage de notre langue (...). Cet enseignement risque de déstructurer les enfants sans rien apporter de nouveau qu'ils puissent utiliser réellement.» (ARIBAUD, 1980).

27. «Le principal (résultat de cet enseignement) étant de rendre les enfants étrangers à leur famille et inadaptés à leur propre pays. Si l'enfant réussit, il part et ne revient plus jamais, s'il échoue, il a beaucoup plus de mal ensuite à apprendre les techniques de son groupe car les années où l'esprit est le plus malléable ont été perdues à cet égard. Quant aux connaissances acquises à l'école, elles sont tellement étrangères à la vie des Noirs Réfugiés qu'il n'en reste plus, au bout de quelques années, que des bribes informes.» (HURAUULT, 1961 a).

affirment ne bénéficier d'aucune assistance masculine, ni en espèces ni en nature<sup>28</sup>. De jeunes mères, épuisées par l'allaitement, privées du secours de leur propre famille, se retrouvent en situation difficile<sup>29</sup>.

On note une augmentation des naissances rapprochées, due à la rupture de l'interdit frappant les rapports sexuels durant la période d'allaitement qui était en moyenne de deux ans. En ville, l'état de dépendance économique dans lequel se trouvent certaines femmes et la crainte qu'une seconde épouse ne leur soit imposée, peuvent expliquer des attitudes de soumission sexuelle. Les anciens s'accordent pour attribuer ces «*dérapages*» au laxisme venu du littoral.

Dans les villes côtières, les conditions de vie - qui ne permettent pas de multiplier les résidences autant que sur le fleuve - et les stratégies mises en jeu pour tirer le meilleur profit matériel de la politique de subventions, favorisent la formation de ménages «*à l'occidentale*», où l'homme est plus souvent présent. Le mode de vie urbain pousse à l'affirmation du droit paternel<sup>30</sup>.

En matière de puériculture, les influences extérieures se manifestent dès le premier âge par une modification de l'alimentation<sup>31</sup>, plus tard par un rôle plus actif du père.

Le pouvoir traditionnel<sup>32</sup> subit une crise profonde : il est fortement contesté voire rejeté par les jeunes qui se tournent vers ceux des leurs qui sont parvenus à s'insérer dans l'appareil politico-administratif moderne<sup>33</sup>. Cette perte de contrôle de la situation est ressentie par le commandement d'une manière d'autant plus aiguë qu'il se sait dévalorisé aux yeux de l'Administration.

##### 5- Des conditions matérielles de vie dégradées

La situation actuelle est caractérisée par une régression. Dans les villages fluviaux, l'agriculture vivrière est en déclin, conséquence de l'exode et des revenus monétaires issus des prestations sociales, les uns induisant l'autre. Autour des chefs-lieux, les rendements s'amenuisent par suite de la surexploitation des sols due à la densification de l'occupation de l'espace. Le seuil limite de soixante-dix personnes par kilomètre de rivière est largement dépassé. Par

28. Les obligations coutumières minimales portent sur la coupe annuelle d'un abattis, la fourniture d'une pirogue et de pagaies, d'un mortier et d'un pilon, d'une platine à couac et de denrées du commerce : huile, savon, sel, pétrole.

29. Le dépouillement des archives du centre de soins de Maripasoula, complété par une enquête de terrain, fait apparaître que la plupart des enfants traités pour malnutrition étaient nés de femmes très jeunes et sans soutien.

30. Un flou entoure le statut paternel dans ce système matrilineaire et matrilocal. Le rôle assumé par le père dans le modèle occidentale est ici rempli par l'oncle maternel.

31. Par une réduction sensible de la phase d'allaitement exclusif due à l'introduction plus précoce d'aliments de sevrage. Le sevrage est, traditionnellement, très progressif.

32. A la tête de chaque village le *kapitan*, responsable devant le *gaanman*, chef suprême.

33. Depuis 1989, les maires des trois communes du Maroni sont des Aluku. Aux Conseils Régional et Général siègent deux élus aluku.

ailleurs les habitants perdent pour partie la maîtrise de la gestion de l'espace. Dans les zones côtières d'immigration, les activités vivrières sont extrêmement réduites en raison d'obstacles techniques, notamment des difficultés rencontrées par les femmes pour accéder à la terre.

Les ressources naturelles sont en diminution notoire : la chasse<sup>34</sup> et la pêche<sup>35</sup> sont devenues aléatoires, résultat de l'épuisement de la faune. Ces effets sont particulièrement sensibles autour des chefs-lieux de commune où le seuil de densité est franchi<sup>36</sup>. Les règles fixant la répartition des territoires de chasse et de pêche ne sont plus respectées, même dans les villages fluviaux. Ces activités sont sur le point de devenir une affaire de professionnels<sup>37</sup>, parfois étrangers à l'ethnie. L'épuisement du capital est accéléré par l'usage de techniques de capture et de conservation modernes<sup>38</sup>.

En forêt, la signification donnée à l'afflux monétaire provoqué par les prestations sociales, en disqualifiant le travail agricole, incite au désengagement vis à vis de la terre. La distribution de revenus sans contrepartie en travail prédispose les femmes à délaisser les tâches de subsistance<sup>39</sup>. Certaines ne cultivent plus du tout, ce qui peut être considéré comme un prémice de l'émigration. La production vivrière - qu'il s'agisse du manioc, de l'igname ou du riz de côteau - n'occupe plus qu'une place secondaire. Une présence masculine n'accroît généralement pas la force de travail d'une unité économique ; elle se manifeste rarement par une augmentation significative de la production<sup>40</sup>.

Dans les aires entourant les chefs-lieux, une transformation radicale

34. Le milieu naturel dans lequel vivent les Aluku est peu favorable à l'élevage en raison des épizooties, des parasites hématophages, de nombreux prédateurs (félidés, mustélidés, oiseaux de proie).

35. Les hommes délaissaient les ressources de la pêche, considérant cette activité comme peu valorisante, mais les femmes et les enfants jetaient des lignes aux abords des villages, là où les déchets domestiques attiraient de petites pièces.

36. «*La forêt guyanaise n'offre que des ressources restreintes, ne pouvant être exploitées dans de bonnes conditions que par des populations disséminées et mobiles. Ainsi, tout ce qui tend à fixer les populations tribales en agglomérations autour d'écoles et d'équipements constitue une fatale erreur. Dans une agglomération de 200 personnes, les gens ont déjà du mal à se procurer le poisson frais nécessaire à une saine alimentation ; l'environnement devient insalubre par le pullulement des parasites ; les plantes cultivées souffrent d'attaques multiples et le rendement des abattis ne cesse de baisser... D'une façon générale, rien n'est plus redoutable pour l'avenir des populations tribales que les atteintes portées à leur habitat et à leurs habitudes alimentaires*». (HURAUULT, 1985 a).

37. BILBY, Ib.

38. Fusil à répétition, tramail, congélateur, rapidité des déplacements grâce au moteur hors-bord. (BILBY, Ib.).

39. «*Tout service doit être payé par le produit du travail. La politique de subventions nie et bafoue ces principes moraux essentiels, elle se situe, aux yeux des Noirs Réfugiés non seulement hors de toute morale mais en plein arbitraire*». (HURAUULT, 1985 b). «*Les allocations familiales versées en espèces (...) ont produit un effet inverse de celui qui était cherché : elles sont consacrées à l'achat de conserves et d'alcools, et l'agriculture est délaissée, avec pour conséquence l'apparition chez les enfants de maladies de carence autrefois inconnues*». (HURAUULT, 1985 a).

40. Mais lorsqu'un homme jouissant de revenus monétaires réside au village, on note une augmentation des achats alimentaires.

affecte le mode d'utilisation des sols, par passage de l'extensif à l'intensif. La densification de l'espace, à laquelle s'ajoute la difficulté à maintenir la relation avec le fleuve, aboutit à une concentration des abattis au voisinage des aires habitées, sans que le principe de régénération par une longue période de repos soit respecté. L'épuisement irréversible du capital pédologique<sup>41</sup>, la transmission accélérée des maladies végétales et la prolifération des parasites, les fourmis-manioc notamment - effets de la surexploitation - débouchent sur une baisse sensible des rendements. L'autonomie de la production et sa base familiale sont compromises par la rupture des équilibres fondamentaux.

#### *6- Les transformations de l'habitat : villages aménagés et bidonvilles*

Les mutations profondes qui affectent la société aluku s'expriment de manière tangible à travers les modifications de l'habitat, même lorsque l'autorité administrative n'est pas directement intervenue par des opérations de planification.

Deux logiques d'organisation spatiale se heurtent dans les rapports inégaux.

Le modèle résidentiel traditionnel procédait du mode d'exploitation et des règles de la parenté utérine : en front de rive, une succession de minuscules clairières ouvrant sur des débarcadères par des chemins bordés d'arbres et rayonnant vers les abattis par des sentiers. Chaque alvéole abrite une dizaine de petites cases rectangulaires, en planches refendues au coin, au toit à double pente couvert de palmes tressées, disposées en arc ou en cercle autour d'espaces communs<sup>42</sup> traduisant des liens de solidarité lignagère.

A l'opposé sont les normes imposées par l'Etat dans les villages «aménagés» : carroyage géométrique, lotissements dotés d'équipements collectifs. Les constructions sont «*au gabarit*», identiques à celles de la côte. Elles ne sont plus implantées par rapport aux points d'accostage, peuvent se trouver éloignées du fleuve, voire lui tourner le dos. Les logements bâtis à titre individuel, en bois de sciage, s'inspirent de la maison surinamienne ou guyanaise à toit de tôle. Les parcelles sont parfois clôturées.

Dans les hameaux que l'exode n'a pas encore complètement vidés, on est frappé par l'état d'abandon des espaces collectifs, le manque d'entretien des cases et la décadence des techniques de construction par perte de savoir-faire autant que par désintérêt : les assemblages de charpente à mortaise et cheville, fruit d'une grande habileté manuelle, les décorations picturales polychromes, les panneaux de marquetterie qui ornaient les façades principales en pignon ont

41. L'observation aérienne est très révélatrice de la stérilisation des sols par décapage.

42. Cuisines, annexes, hangars, chantier de construction de pirogues, autels dédiés aux ancêtres.

presque partout disparu<sup>43</sup>. La couverture en tôles ondulées s'est imposée malgré ses inconvénients.

En périphérie des agglomérations côtières, les formes précaires de fixation résidentielle se multiplient, révélatrices du processus de paupérisation<sup>44</sup> induit par la perte d'autonomie économique. A Saint-Laurent-du-Maroni par exemple, point de départ des trajectoires migratoires, la berge fluviale est bordée sur plusieurs kilomètres de «villages»<sup>45</sup>, euphémisme désignant un ensemble compact de baraques en matériaux de fortune - certaines sur pilotis - installées sur le domaine public mais sans aucune infrastructure. Ils forment des quartiers multi-ethniques où les Marrons viennent s'entasser<sup>46</sup>. Deux cent cinquante groupes domestiques, soit mille deux cents à mille cinq cents personnes d'origine marrone vivaient dans les «villages» en 1982. Toutes les conditions d'insalubrité s'y trouvent réunies : mauvaise qualité de la construction, promiscuité extrême, aération insuffisante, risques d'incendie, pollution des eaux stagnantes et de la rive par les déchets domestiques et les excréments, le fleuve servant à la fois de point de ravitaillement et d'égoût. De nombreux enfants souffrent de maladies hydriques. Un programme de résorption partielle et de relogement a été lancé en 1985<sup>47</sup>, mais il est à craindre que l'appel qu'il a créé sature rapidement le nouveau site.

A Kourou, le quartier Saramaka, créé par les premiers ouvriers marrons de la base spatiale, s'étend sur des marais non asséchés, cependant qu'à Cayenne, une couronne de masures constituées en bidonvilles est en passe d'enserrer la ville.

### *7- Problèmes nutritionnels et pathologie sociale*

Dans la seconde moitié des années 1980<sup>48</sup>, des modifications profondes sont intervenues dans les habitudes alimentaires et le mode d'approvisionnement des Aluku, en rapport direct avec la désagrégation avancée du système de production. La baisse de consommation de produits frais est sensible. Elle résulte des déséquilibres spatiaux et d'une dépendance sans cesse accrue par rapport au secteur monétaire<sup>49</sup>. Cette situation crée un danger de détérioration

43. BILBY, Ib., HUBLIN, 1988.

44. «Je considère que le bidonville est l'aboutissement ultime de l'entreprise d'assimilation (...). Il peut se réaliser sur place, par une dégradation progressive des mentalités, des techniques et des rapports sociaux (...) soit par migration.» (HURAUULT, 1985 a).

45. L'investissement des berges a débuté au milieu des années soixante.

46. Données du recensement national.

47. L'opération a porté sur la destruction d'une cinquantaine de logements et l'édification progressive de cent cinquante unités d'habitat en auto-construction.

48. Les enquêtes effectuées en 1985 n'avaient montré que des changements assez limités par rapport à la situation en 1958 ; celles entreprises en 1989-90 font apparaître des variations importantes.

49. «Les revenus tirés des prestations sociales ne suffisant pas à faire face aux dépenses de subsistance (...), la population devient dépendante des denrées importées et des ressources monétaires provenant de l'émigration masculine.» (HURAUULT, 1985 a).

de l'équilibre nutritionnel. Le risque est d'autant plus important que ces changements interviennent sur un «*terrain*» fragilisé par des pratiques restrictives relevant de représentations culturelles<sup>50</sup>.

Des aliments, hier encore produits sur place, sont aujourd'hui en partie ou en totalité achetés. Se trouve associé à ce phénomène le recours à des préparations de remplacement, là où les réseaux d'échanges sont suffisamment denses. Le riz et le manioc sous ses différentes formes, qui constituaient la base de la nourriture traditionnelle, sont de plus en plus fréquemment commercialisés, surtout en ville. La production de ces deux denrées tend à se concentrer entre les mains d'un nombre restreint de «*professionnelles*». La farine de blé et le pain semblent d'ailleurs s'y substituer. Légumes frais et fruits disparaissent progressivement des rations quotidiennes. De même, on observe une réduction de la consommation de viande fraîche, qu'il s'agisse de gibier ou de produits d'élevage. L'affaiblissement de la solidarité à cet égard est tel qu'il devient difficile, lorsqu'on n'est pas chasseur, de se procurer de la nourriture carnée autrement qu'en l'achetant. Parents et alliés, auxquels on pouvait autrefois faire appel en cas de pénurie, sont de plus en plus réticents à apporter leur assistance, voire franchement réfractaires<sup>51</sup>. Certains vont jusqu'à dissimuler leurs prises et leurs achats pour ne pas devoir partager.

L'évolution de la relation à l'argent et les influences de la côte ont induit depuis peu l'apparition de modèles de consommation caractérisés par le recours aux équivalents «*modernes*» d'importation qui, lorsque les revenus le permettent, viennent compenser - au moins partiellement - le déficit de la production et diversifier les menus. En quelques années, la consommation de produits surgelés<sup>52</sup> a très fortement augmenté au détriment des produits frais ; il en est de même - à un degré moindre - des conserves<sup>53</sup> et des salaisons<sup>54</sup>. La consommation de viande importée, sous ses différentes formes, apparaît d'ailleurs comme un indice du niveau de disponibilités monétaires.

50. Les prohibitions alimentaires sont nombreuses chez les Aluku. Elles concernent enfants et adultes. Leur transgression est perçue comme apportant la maladie, voire la mort. Il existe des interdits collectifs permanents, auxquels sont soumis tous les membres de l'ethnie, et des interdits individuels, à caractère temporaire ou permanent. Si le sevrage est progressif, il existe des exceptions, procédant de représentations associées à la maladie, dont les conséquences peuvent être graves. La pratique du sevrage précoce et brutal déclenche souvent des troubles physiologiques et psychologiques interprétés comme un empoisonnement par le lait maternel.

51. BILBY, *Ib.*

52. Volailles entières ou en quartiers, en provenance de France métropolitaine ou des élevages modernes du Surinam, achetées surgelées et transportées dans des glacières, à bord des pirogues.

53. «*Boîtes*» du commerce : cassoulet, choucroute, sardines, coméd-beuf, laits concentrés.

54. Saucisson et queue de porc.

On ne peut que constater une dégradation du régime nutritionnel par usage excessif de ces aliments<sup>55</sup>. Cette situation est particulièrement marquée dans les agglomérations du littoral : proximité des points de diffusion des produits marchands et de la culture urbaine, dépendance quasi totale des femmes vis-à-vis du numéraire par suite de la rupture du lien économique avec les villages lignagers et de la dépossession des moyens de production, résultant principalement de la perte de la maîtrise de l'espace<sup>56</sup>.

La progression régulière, depuis dix ans, des troubles nutritionnels<sup>57</sup> constitue l'un des indicateurs les plus négatifs des transformations qui affectent le milieu aluku. En 1985, les responsables médicaux du département suscitérent un programme d'investigation<sup>58</sup> portant sur les contextes économique et culturel d'apparition et de développement de ces formes pathologiques qui placent le département au rang des pays sous-développés.

Les enfants et les femmes sont les principales victimes d'affections en relation évidente avec les déséquilibres alimentaires. L'excès de fatigue dû aux grossesses rapprochées et à l'absence d'aide masculine ajoute aux effets d'une alimentation carencée. En réduisant la lactation et la richesse du lait<sup>59</sup>, le mauvais état de santé dont souffrent les femmes malnutries affecte directement leurs nourrissons, sevrés de surcroît plus précocement que par le passé<sup>60</sup>. Face

55. «Eprouvant des difficultés croissantes à produire leur nourriture, ils sont amenés à consacrer à l'achat de conserves une partie des allocations reçues : évolution néfaste, qui les rend de plus en plus dépendants, de plus en plus passifs, tandis que la qualité de leur alimentation se détériore et qu'apparaissent des maladies de carence autrefois inconnues.» (HURAUULT, 1985 a).

56. A Saint-Laurent-du-Maroni, des femmes aluku font appel aux taxis pour se rendre aux champs.

57. BRUN ; JOLY ; LEMONNIER *et al.*, 1988 ; BUTTER, 1988 ; JOLY, 1983, 1984, 1985, 1986 ; JOLY ; HENNER & HUBLIN, 1982 ; JOLY & SAEZ, 1988 ; SAEZ, 1988.

58. Travaux issus d'une collaboration entre sciences médicales (Insem et Centre Hospitalier de Saint-Laurent-du-Maroni) et sciences sociales (Orstom). N'étaient disponibles que des informations parcellaires quant aux conditions d'alimentation des populations de Noirs Marrons installées sur le Maroni. Les publications antérieures relèvent plutôt du domaine de l'ethnologie générale ; les changements sociaux ont été peu analysés. Les travaux relatifs aux Aluku remontent à un quart de siècle ; ils faisaient état d'un équilibre alimentaire satisfaisant : «Ils se nourrissent bien, beaucoup plus sainement que les habitants des communes du littoral.» (HURAUULT, 1972 b).

59. Malgré l'augmentation des disponibilités monétaires, l'usage du lait artificiel est peu répandu.

60. Le sevrage des enfants aluku est très progressif. C'est vers l'âge de trois mois que le bébé commence à faire l'expérience d'aliments autres que le lait. Un déséquilibre alimentaire au cours de la longue phase de sevrage partiel le prédispose à des troubles nutritionnels au moment du sevrage définitif. Lorsque l'enfant est complètement sevré, il est soumis au même régime que les adultes. De nos jours, l'introduction d'aliments intervient plus précocement qu'autrefois (trois à quatre semaines après la naissance) et la durée de la période d'allaitement est passée de trois à deux ans. La reprise des activités agricoles, deux ou trois mois après l'accouchement, peut conduire une femme à sevrer partiellement son enfant s'il reste à la maison. Les premiers aliments sont des bouillies à base de manioc, de riz et de maïs.

à cette pathologie, les moyens disponibles sont réduits<sup>61</sup>. Les recherches menées récemment ont, à tout le moins, permis d'évaluer des actions déjà mises en œuvre.

Dans les chefs-lieux et les bidonvilles de la côte, des risques permanents d'épidémie, en raison de la promiscuité et de l'insalubrité, viennent se greffer sur cette pathologie nutritionnelle.

Dans la transition vers la société de consommation et l'économie marchande, les Aluku empruntent la voie la moins valorisante. Risquant de disparaître en tant que groupe ethnique, ils s'intègrent au plus bas de l'échelle sociale guyanaise, sacrifiant les générations montantes handicapées par leur manque de qualification professionnelle.

Eu égard à leur rôle-clé dans la vie économique de la Guyane au temps de l'orpaillage, les Aluku sont en droit d'espérer être associés au développement du pays par une insertion dans les circuits modernes qui préserve leur identité culturelle et satisfasse leurs aspirations à l'ascension sociale. Le processus qui vient d'être décrit n'a pas de caractère inéluctable. Il peut être jugulé si l'on donne aux Aluku les moyens d'assurer sur place leur insertion, dans la maîtrise retrouvée de leur environnement.

Il y a extrême urgence à tenter d'enrayer les départs pour la ville, puis à inverser le flux migratoire. En premier lieu en écartant toute décision ou incitation de nature à nuire à la mobilité géographique *in situ* et à renforcer un mécanisme qui ne peut que conduire les migrants à venir grossir en ville les rangs des sans-emploi pour tomber dans la condition de prolétaires. En second lieu, en intervenant au niveau du système de production, de manière à favoriser l'introduction en milieu forestier de cultures de rapport ainsi qu'une meilleure exploitation des compétences dont ce groupe ethnique a amplement donné la preuve dans le passé.

Pour contrecarrer efficacement l'exode qui s'accélère tout en asseyant une économie solide, l'accès aux revenus monétaires doit s'appuyer sur le sens remarquable du travail que ce peuple a montré et non l'inciter à l'inaction ; il doit encourager l'épargne et non favoriser la dépense, reposer sur des gains et non sur l'assistanat ; il doit passer par des productions agricoles d'exportation, sous

61. Les Aluku - et les Noirs Marrons en général - font plutôt appel à la médecine occidentale en cas d'urgence et pour les maladies jugées graves. Ils l'apprécient surtout pour ses résultats spectaculaires. Son image d'efficacité est associée à sa pharmacopée. Or, dans le traitement des troubles nutritionnels infantiles, nous ordonnons peu de chimiothérapie mais une réforme du régime alimentaire. Cette prescription n'est pas toujours reçue comme un traitement, d'autant que les signes d'amélioration ne sont pas immédiats. C'est pourquoi les interventions de la médecine occidentale sont, dans ce domaine, considérées comme peu efficaces, voire vaines. Elles se soldent effectivement souvent par des échecs dus au non-respect des consignes.



réserve de leur compatibilité avec la nature des sols et le principe d'auto-suffisance vivrière<sup>62</sup>.

Il importe tout autant que les stratégies mises en œuvre s'insèrent dans le cadre d'un plan de «re-développement» régional prenant en considération les récents changements survenus dans l'équilibre économique du bassin du Maroni, du fait, notamment, de la présence de près de dix mille Noirs Marrons réfugiés du Surinam.

S'il est certes indispensable de remodeler parallèlement le cadre d'existence en milieu forestier, tout programme devrait tenir d'abord compte de la spécificité des bases socio-culturelles des groupes marrons. Les interventions n'atteindront leur but que si elles s'appuient sur des besoins ressentis et exprimés<sup>63</sup> et sont conduites sans autoritarisme.

En matière d'équipements collectifs, il faut améliorer les accès piroguiers par la multiplication du nombre de débarcadères, former des réparateurs de moteurs hors-bord<sup>64</sup> et hâter la mise en place de réseaux électriques et téléphoniques modernes afin de lutter contre l'isolement.

Au regard des conditions de subsistance, il serait judicieux de parfaire la formation agricole, d'inciter à compléter la production d'abattis et de promouvoir le petit élevage, de renforcer la protection phyto-sanitaire et la lutte contre les épizooties. Il importe aussi d'aider à la restauration de l'équilibre naturel par la stricte prohibition des techniques de capture destructrices de la faune.

En matière de santé, il est urgent de réviser les conditions d'accès au système médical par la mise en place d'une assistance reposant sur une connaissance plus fine des problèmes spécifiques à ce groupe, de ses représentations de la maladie et de ses attitudes face à la médecine occidentale ; une assistance mieux orientée vers la prévention<sup>65</sup>, par le truchement d'un personnel issu du milieu même, voire par la collaboration de thérapeutes traditionnels.

Quant à l'enseignement, il faut rapidement l'orienter vers les formations professionnelles et encourager, en vue d'une élévation des qualifications, une pédagogie résolument adaptée passant par le bilinguisme et des maîtres motivés, formés aux réalités du milieu : n'est-ce pas chose possible maintenant que de jeunes instituteurs aluku en cours de formation expriment l'intention d'enseigner chez eux ? Dans le même ordre de préoccupations, il est indispen-

62. Le projet pilote d'un encouragement à la culture de plantes aromatiques et médicinales s'inscrit dans cette perspective.

63. Et non tels qu'une conception euro-péo-centrique les présume.

64. La composante «insertion» du RMI pourrait en fournir le cadre.

65. Campagne d'information sur l'alimentation et l'étiologie de la malnutrition, surveillance dans le cadre des activités des centres de PMI.

sable de trouver une formule de «ramassage» n'imposant plus aux familles de quitter les villages pour scolariser les enfants<sup>66</sup>.

Il paraît enfin souhaitable de restaurer l'autorité politique coutumière par des marques de reconnaissance officielles.

### BIBLIOGRAPHIE

- ARIBAUD, J., 1979. - Rapport de synthèse. Paris : Secrétariat d'Etat aux DOM-TOM, multigr.
- BARCELO, J.-Y., 1985. - Les populations descendantes des Marrons de Saint-Laurent-du-Maroni. *CENADDOM, Dossiers de l'Outre-Mer*, n°81, 4° trim..
- BILBY, K., 1987. - Les Boni et les communes : un problème d'intégration. *Equinoxe (CEGER)*, n°24.
- BRUN, Th. ; JOLY, F. ; LEMONNIER, D. *et al.*, 1988. - Prévalence des malnutritions proteino-énergétiques dans la vallée du Maroni (Guyane Française). *In* : Colloque «Recherches collaboratives INSERM dans les DOM-TOM», Paris, France.
- BUTTER, H. den, 1988. - Voedingstoestand van de Bosnegers van Suriname (1972-1977). Amsterdam : Academisch proefschrift, Universiteit.
- CHATAIN, B. & CHEYSSIAL, L.A., 1981. - Villages insalubres à Saint-Laurent-du-Maroni. vol. 2, Analyse de l'habitat. Cayenne : Direction départementale de l'Equipement de la Guyane, multigr.
- GRENAND, F. - Le problème de l'enseignement du français en milieu tribal en Guyane. *Bull. du CENADOM*, n°66, pp. 19-26.
- GRENAND, P., 1979. - Les Noirs Réfugiés. *In* : Atlas des Départements Français d'Outre-Mer, IV - La Guyane, planche 26. Paris : CNRS-ORSTOM.
- DE GROOT, S. - 1975. - The Boni Maroon War 1765-1793, Surinam and French Guyana. *Boletín de Estudios Latinoamericanos y del Caribe*, Numero especial, n°18, junio, pp. 30-48.
- DE GROOT, S. - 1984. - La guerre des Marrons Boni (1765-1793). *Equinoxe (CEGER)*, n°19, pp. 1-29.
- HOOGBERGEN, W. - 1985 a. - Boni, ca. 1730-1973. Mythe en werkelijkheid. *Maatstaf*, 33, pp. 71-85.
- HOOGBERGER, W. - 1985 b. - Des Boni-oorlogen, 1757-1860, Marronage en Guerilla in Oost-Surinam. *In* : Bronnen voor de Studie van Afro-amerikaanse samenlevingen in de Guyana's, deel 11. Utrecht : University, Centrum voor Caraïbische Studies, Department of Cultural Anthropology.
- HOOGBERGER, W. - 1989. - A propos des débuts de l'histoire des Boni. *In* : Communication au colloque «Sur les traces de Boni». Plaquette de présentation, Cayenne : Conseil régional de Guyane.

66. Depuis plusieurs années déjà, sur la rive surinamienne, les élèves sont transportés chaque jour par pirogue sur dix kilomètres de rivière.

- HUBLIN, A., 1988. - La prolétarisation de l'habitat des Noirs Marrons de Guyane Française, Paris : 240 p., multigr.
- HURAUULT, J. - 1960. - Histoire des Noirs Réfugiés Boni de la Guyane Française (d'après les documents de source française). *Revue Française d'Histoire d'Outre-Mer*, XLVII, 47. 166, pp. 76-137.
- HURAUULT, J. - 1961 a - Les Noirs Réfugiés Boni de la Guyane Française. Dakar : IFAN, Mémoires de l'Institut Français d'Afrique Noire, n°63.
- HURAUULT, J. - 1961 b - Chasse et pêche chez les Noirs Réfugiés de Guyane. *Bois et Forêts des Tropiques*, n°87, pp..
- HURAUULT, J. - 1965. - Vie matérielle des Noirs Boni et des Indiens Wayana du Haut-Maroni. Paris : ORSTOM, p. (Mémoires ORSTOM, n°3).
- HURAUULT, J. - 1970 a - Africains de Guyane. La vie matérielle et l'art des Noirs Réfugiés de Guyane. La Haye-Paris : Mouton.
- HURAUULT, J. - 1970 b - La francisation des Indiens de Guyane le fait *Public*, n°16, Mars.
- HURAUULT, J. - 1980. - Mémoire au Ministère des DOM-TOM. Paris : Ministère des DOM-TOM, multigr.
- HURAUULT, J. - 1985 a - Extrait de lettres au Sous-Préfet de Saint-Laurent-du-Maroni. *Ethnies*, 1, (1-2), juin-septembre 1985, pp. 50-51.
- HURAUULT, J. - 1985 b - Pour un statut des populations tribales de Guyane Française (1968-1984). *Ethnies*, 1, (1-2), juin-septembre 1985, pp. 42-49.
- JOLY, F. - 1983. - Le kwashiorkor dans un département français. *In* : Premières journées fédérales de la mère et l'enfant, Paris.
- JOLY, F. - 1984 a - Le kwashiorkor en Guyane Française : une étude évolutive. *In* : XIXe Congrès International des Médecins de Langue Française de l'Hémisphère Américain, Cayenne.
- JOLY, F. - 1984 b - Le kwashiorkor en Guyane Française : à propos de 39 cas. *In* : Journées Scientifiques Internationales du GERM, Paris.
- JOLY, F. - 1985. - Le kwashiorkor dans un département français. *Revue de Pédiatrie*, 21 (1), pp. 25-29.
- JOLY, N., 1986. - Quelques recettes et quelques interdits alimentaires chez les Noirs Marrons. Saint-Laurent-du-Maroni : GERAG, multigr.
- JOLY, F. ; HENNER & HULIN, 1982. - Le kwashiorkor en Guyane Française. A propos de douze cas. *Médecine d'Afrique Noire*,...
- JOLY, F. & SAEZ, Ch., 1988. - Evaluation de l'état nutritionnel des enfants de 0-6 ans dans la vallée du Maroni (Guyane Française). Saint-Laurent-du-Maroni : GERAG, 23 p.
- OTHILY, A., 1988. - Eléments de chronologie aluku. *In* : Dynamismes sociaux et Développement. Cayenne : ORSTOM, 16 p.
- SAEZ, Ch., 1988. - Evaluation de l'état nutritionnel des enfants de 0-6 ans dans la vallée du Maroni (Guyane Française). Bordeaux : Université de Bordeaux II, 149 p. Thèse de doctorat en médecine.